



ATL

PV de l'assemblée générale du
30 avril 2003

Musée du Léman - Nyon

**Association
Truite - Léman**

1. Signature de la liste de présence

Le Président, Walter Leupp, ouvre l'assemblée à 20h20. La liste de présences circule. Le Comité est représenté par 8 membres sur 9 (Ronald Lebet excusé). 8 personnes se sont excusées, 1 démissionnaire, 7 nouveaux membres, 6 lettres nous sont revenues avec adresse inexistante. On recense en tout 24 membres présents à l'assemblée. On compte à ce jour 97 membres actifs, 53 passifs, et 13 collectifs, soit 168 membres dans l'ATL.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le secrétaire, J.-F. Rubin, lit le procès-verbal de l'assemblée du 5 avril 2002. Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Admissions, démissions, radiations

Le Président donne la liste des nouveaux membres et des membres démissionnaires. Le trésorier Jean-Marc Chevallaz mentionne qu'il n'y a aucun membre à radier (cotisation impayée depuis 3 ans). Les nouveaux membres sont admis à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Le Président, Walter Leupp, lit son rapport.

5. Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Jean-Marc Chevallaz, lit son rapport.

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le rapporteur de la Commission, M. F. Hoffman, lit son rapport.

7. Adoption de la gestion et des comptes

Le rapport est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à la commission.

8. Cotisations

Le Comité propose de garder le montant des cotisations tel quel. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Présentation des travaux durant l'année écoulée.

Le responsable scientifique, J.F. Rubin, présente les activités de l'ATL, soit :

- Plan de détails de la passe à poissons de Lully (mise à l'enquête avant l'été, construction cet automne)
- Travail de diplôme à l'école d'ingénieurs de Lullier par Claude Tacheron : « Passe à poissons et gestion de l'eau au Moulin de Lussy »
- Pêche électrique en juillet et en novembre 2002 : Etude et synthèse par travail de diplôme de Sacha Faoro, UNI Lausanne : « Dynamique des truites (*Salmo trutta*) du Boiron de Morges »
- Effet des décanteurs viticoles sur la pollution du Boiron en cuivre et matière organique. Travail de diplôme UNI Lausanne, Immacolata Febbraro
- Projet de station de lavage pour véhicules agricoles. En collaboration avec le SESA et l'IEL
- Rapport de synthèse sur les activités de l'ATL en 3 parties

10. Définition du plan d'action 2003-07 et budget.

Le budget pour l'ensemble du plan d'action 2003-2007 est présenté ci-dessous, ainsi que le planning des opérations souhaitées :

Thème	Descriptif	Date	Coûts	
			par an ou par action	pour le plan 2003-2007
Suivi biologique	Pêches électriques en juillet et octobre (2 * 1 semaine, 4 personnes), détermination d'âge, suivi des recaptures, rédaction de rapport, suivi des travaux, suivi de la qualité de l'eau Assistance pour suivi (1 poste à 25%)	Juillet et octobre chaque année	39 000,00	195 000,00
		Ponctuel	12 000,00	60 000,00
Embouchure de la rivière	Participation aux travaux de renaturation, notamment pour les mares temporaires en rive gauche et droite	chaque année	5 000,00	25 000,00
Qualité de l'eau	Participation à l'élimination des rejets identifiés. Etudes ponctuelles Participation à la construction des stations de lavage	chaque année	5 000,00	25 000,00
		Ponctuel		100 000,00
Quantité d'eau	Modification du Bief de St-Prex. Etanchéification du bief, pose d'une vanne, création de puis de pompage	2004		80 000,00
Obstacle à la migration	Etude de détail par un bureau d'ingénieurs d'une passe à la hauteur de la chute du moulin de Lussy	2004		30 000,00

	Participation à la construction de la passe			100 000,00
Milieux annexes	Suite du reboisement des berges à la hauteur de Froideville	2003 à 2005	2 000,00	6 000,00
	Gestion de la végétation près des mares temporaires sous le pont de l'autoroute	Automne de chaque année	1 000,00	5 000,00
	Recensement de la faune et de la flore dans les mares temporaires	2003 et 2005 et 2007	3 000,00	9 000,00
Avifaune	Construction et pose de nichoirs	chaque année	2 000,00	10 000,00
	Suivi de l'avifaune	chaque année	1 000,00	5 000,00
Mammifères	Construction et pose de nichoirs pour chauves-souris	chaque année	500,00	2 500,00
	Suivi des chauves-souris	chaque année	500,00	2 500,00
Sensibilisation du public	Entretien du sentier de la Truite	printemps de chaque année	2 000,00	10 000,00
	Prolongement jusqu'au source du Boiron à Froideville	2006		25 000,00
	Mise à jour du site internet	chaque année	2 000,00	10 000,00
	Création d'une publication grand public sur l'ensemble du projet	2007		40 000,00
			Sous-total	740 000,00
			Imprévus	30 000,00
			Total:	770 000,00

Les montants suivants sont d'ore et déjà attribués à l'ATL pour le financement de ce plan d'action :

- Loterie romande : 100'000.-
 - MAVVA : 240'000.-
 - Confédération : 150'000.-
- soit 490'000.-**

Le plan d'action est accepté à l'unanimité.

11. Elections statutaires du Président, du Comité et de la Commission de vérification des comptes.

Le Comité se représente in corpore. Les membres sont élus à l'unanimité.

Pour l'année 2003/04, le rapporteur pour la vérification des comptes sera M. Dimitri Jacquet, avec comme suppléants M. Philippe Straub et M. Marcel Favre.

12. Propositions du Comité ou individuelles.

Le Comité fait 3 propositions :

- **Rémunération du Comité**

A vue de l'augmentation du travail lié au nouveau plan d'action, le comité propose de rémunérer les membres du comité de la manière suivante :

- Président : 2'500.-
- Caissier : 2'000.-
- Secrétaire et resp. scientifique : déjà salarié
- Aide scientifique : 1'000.- brut par mois
- Membre du Comité : 100.- / séance
- Utilisation informatique : 500.- pour ceux qui utilisent l'informatique

- **Engagement d'un scientifique auxiliaire**

Proposition d'engager Sacha Faoro comme aide scientifique pour le responsable, Jean-François Rubin au taux horaire d'environ 1 jour par semaine.

- **Modifications des statuts**

Date de bouclage des comptes au 31 décembre.

M. Artifoni fait remarqué que pour les membres du Comité (sauf pour les scientifiques), il faut parler de défraiement et non de salaire afin d'éviter de devoir payer diverses taxes sur ces montants. Toutes ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Aucune proposition individuelle

L'assemblée se termine à 21h30. Elle est suivie d'une visite de l'exposition « Envahisseurs ? » du Musée du Léman, ainsi que du traditionnel verre de l'amitié.

Vufflens, le 14 mai 2003

Jean-François Rubin

Secrétaire